



Démarche : ACN - Aide à la Création Numérique

Organisme : DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE (DGEN)

Identité du demandeur

Email

Etablissement
Numéro TAHITI

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

📄 Objectif

Cette démarche en ligne constitue le dossier de demande d'aide financière dans le cadre du dispositif d'Aide à la Création Numérique (ACN).

L'ACN a pour objectif de favoriser et d'encourager la création de solutions numériques 📄 par les petites entreprises polynésiennes, afin de :

- renforcer leur présence en ligne 📄,
- présenter leurs produits et services 📄📄
- développer la commercialisation numérique 📄.

📄 Principe du dispositif

L'Aide à la Création Numérique (ACN) vise à accompagner les entreprises établies en Polynésie française, tous secteurs d'activité confondus, dans la conception ou le développement de sites internet et/ou d'applications mobiles, réalisés en Polynésie française.

📄 Références légales

- Loi du Pays n° 2022-32 du 23 août 2022 portant création d'un dispositif d'aide à la création numérique (ACN) en Polynésie française
- Arrêté n° 1886 CM du 9 septembre 2022 portant application de la loi du Pays n° 2022-32 du 23 août 2022

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Attention : les questions suivantes permettent de vérifier votre éligibilité au dispositif. Toute réponse négative à l'une de ces questions entraîne la non-éligibilité de la demande, conformément à la réglementation en vigueur encadrant le dispositif.

Mauruuru roa

STATUT DU DEMANDEUR

Attention : les questions suivantes permettent de vérifier votre éligibilité au dispositif.

Toute réponse négative à l'une de ces questions entraîne la non-éligibilité de la demande, conformément à la réglementation en vigueur encadrant le dispositif.

Avez-vous déjà bénéficié du dispositif ACN au cours des 3 dernières années ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le demandeur exerce-t-il son activité en Polynésie française ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le demandeur est-il immatriculé au répertoire territorial des entreprises (ISPF) ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le demandeur est-il à jour de ses obligations fiscales ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le demandeur est-il à jour de ses obligations sociales (CPS) ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Faites-vous l'objet d'une cessation de paiement, d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le chiffre d'affaires annuel du demandeur est-il inférieur ou égal à 25 millions F CFP ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

ÉLIGIBILITÉ DU PROJET

Le projet porte-t-il sur la conception d'un site internet et/ou d'une application mobile ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le projet vise-t-il à présenter ou commercialiser des produits ou des services ?

Cochez la mention applicable

Oui

ACN - Aide à la Création Numérique

Le projet s'inscrit-il dans le cadre de l'activité professionnelle du demandeur ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

ÉLIGIBILITÉ FINANCIERE

Les dépenses prévues sont-elles réalisées en Polynésie française ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Les dépenses prévues concernent-elles exclusivement des frais de personnel ou des prestations de services liés au projet ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Aucune dépense éligible a été engagée avant le dépôt de la demande ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

CONDITIONS RELATIVE A L'AIDE

Le bénéficiaire s'engage-t-il à respecter les obligations de justification après attribution ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

PLAFONDS DE L'AIDE

Le montant de l'aide demandée dépasse-t-il 50 % du montant total TTC des dépenses éligibles ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le montant de l'aide demandée respecte-t-il le plafond de 350 000 F CFP TTC ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

PRESENTATION DU DEMANDEUR

Statut de la personne

Personne physique ou morale

ACN - Aide à la Création Numérique

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Personne physique

Personne morale

Prénom et nom du représentant légal

Prénom et nom du chef d'entreprise, de la personne autorisée à signer toute demande.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Statuts datés, signés et enregistrés

Joindre ici une copie des statuts datés, signés et enregistrés.

Si vous ne disposez pas de ce document, votre demande n'est pas recevable en l'état, vous devez la compléter en fournissant ce document.

Taille maximale du fichier: 10Mo

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce d'identité

Joindre une copie de la pièce d'identité du chef d'entreprise (carte d'identité ou passeport)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Extrait K-bis

Joindre ici une copie de votre inscription au registre du commerce (K-Bis).

Votre extrait de K-Bis doit avoir moins de 3 mois. Si cela n'est pas le cas, votre dossier ne sera pas éligible.

> Comment obtenir un K-bis ? Rendez-vous dans les bureaux du teneur de Registre situés dans le bâtiment annexe de la DGAE à Fare Ute, du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30.

Pour les associations : Extrait du JOPF relatif à la constitution de l'association

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Numéro de TAHITI

Joindre ici une attestation d'inscription au RTE de l'ISPF

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation de régularité fiscale (DICP)

Joindre ici une attestation indiquant que votre entreprise est en situation régulière au regard de ses obligations fiscales. Cette attestation est délivrée par la DICP (Direction des impôts et des contributions publiques).

Demande en ligne: <https://www.impot-polynesie.gov.pf/commander-une-attestation-fiscale>

L'attestation doit être de l'année civile en cours.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation de régularité sociale (CPS)

Joindre ici une attestation précisant que votre entreprise est en situation régulière au regard de ses obligations sociales. Cette attestation est délivrée par la CPS (Caisse de prévoyance sociale).

http://www.cps.pf/modal_forms/nojs/contact?width=540&height=400

L'attestation doit être de l'année civile en cours.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation de régularité auprès de la Paerie (DGFIP)

Joindre ici une attestation de régularité en matière d'impôts directs territoriaux. Cette attestation est délivrée par la Direction générale des finances publiques (Paerie de la Polynésie française), et doit être libellée au nom de votre entreprise.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Relevé d'identité bancaire (RIB)

Joindre ici un relevé d'identité bancaire (RIB) au nom de votre organisme.
Les RIB Revolut, Wise et Deblock ne sont pas éligibles.
Enregistrer le brouillon pour vous assurer que les pièces jointes sont bien envoyées.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie des statuts datés, signés et enregistrés

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Compte de résultats et bilans des 3 dernières années

Compte de résultats et bilans des 3 dernières années pour les personnes morales, déclaration de chiffres d'affaires de la dernière année à la DICP pour les personnes physiques.

Pour les associations : Comptes approuvés des 3 derniers exercices clos.

BUDGET PREVISIONNEL

Joindre ici un relevé d'identité bancaire (RIB) au nom de votre organisme.
Les RIB Revolut, Wise et Deblock ne sont pas éligibles.
Enregistrer le brouillon pour vous assurer que les pièces jointes sont bien envoyées.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Budget prévisionnel détaillé du projet

Remplir le document joint. Le budget prévisionnel et le financement doivent être équilibrés.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Devis détaillés des prestataires et dépenses envisagées

Veuillez joindre les devis détaillés des prestataires relatifs aux dépenses prévues dans le cadre du projet.

PRESENTATION DU PROJET

Joindre ici un relevé d'identité bancaire (RIB) au nom de votre organisme.
Les RIB Revolut, Wise et Deblock ne sont pas éligibles.
Enregistrer le brouillon pour vous assurer que les pièces jointes sont bien envoyées.

Note de présentation du projet

Veuillez rédiger en quelques lignes une présentation claire du projet, en précisant son objectif, son contenu et son intérêt.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Planning prévisionnel du projet

Veuillez indiquer les délais de réalisation du projet, en précisant les dates ou périodes prévues pour chaque étape.

Qui va réaliser votre site Internet ou votre application mobile ?

Présentez ici le maître d'œuvre de votre site Internet ou de votre application mobile

AIDE SOLLICITEE

Montant de l'aide demandée

Montant sollicité en XPF. (maximum de 50% des dépenses éligibles locales dans la limite du plafond de 350.000 XPF.)

SOUMETTRE VOTRE DEMANDE

Dépôt du dossier

Le dépôt de votre dossier est effectif uniquement lorsque l'ensemble des champs obligatoires est correctement renseigné et qu'aucun champ n'apparaît en rouge dans le formulaire.

Tout dossier déposé fait systématiquement l'objet d'un courriel de confirmation de dépôt, envoyé automatiquement à l'adresse électronique renseignée lors de la démarche.

En l'absence de ce courriel, le dépôt du dossier doit être considéré comme non finalisé.

Téléphone mobile

Téléphone mobile du chef d'entreprise

Pièces complémentaires pour les entreprises morales

Cochez la mention applicable

Oui

Non